



Conseil d'Éthique & Lutte contre les Incivilité (CELI)

SAISON 2021/2022
RÉUNION du 10 mars 2022- 16h30

Préside	Gilles SIMON
Présents	Serge LEBRUN, Eddy CANTONNET, Kévin BERNARD, Gérard DIDIER, Pierre Jean THOMAS, Jacques MEILLEY
Assiste	Jordan SIMON

1. TOUR DE TABLE

Les membres du conseil d'éthique débutent leur réunion par une minute de silence en la mémoire de madame THIEBAUT Hélène dirigeante du club de US Montier en Der disparue récemment.

Le président ouvre cette séance par une question : « Depuis la mise en place de la charte d'éthique, y a-t-il eu une prise de conscience des clubs ? ».

Un tour de table s'installe et chacun porte son avis sur la question, cet échange riche en arguments laisse un constat objectif sur le football haut marnais à l'heure actuel.

Pierre Jean THOMAS :

Développe sur l'effet indispensable de la part des présidents de clubs de devoir expliquer à leurs licenciés la charte d'éthique.

Son argumentation permet une réflexion positive pour les clubs.

Il est nécessaire de relayer et expliquer la charte d'éthique à l'assemblée générale du club et lors de l'engagement des joueurs en début de saison.

L'ensemble des membres salut et se réjouit de la bonne action de communication et de dialogue entre la direction du district et un maire d'une commune lors d'une rencontre sportive.

Serge LEBRUN :

Pose la question du retour positif ou négatif de la mise en place de délégués officiels sur certaines rencontres.

Gérard DIDIER :

Du fait de son expérience en tant que délégué, nous dresse un constat positif et satisfaisant.

L'apaisement, les conseils et la bonne relation entre les délégués et les clubs.

Jordan SIMON précise que les incidents sont en diminution d'un point de vue quantitatif. En revanche, ils sont plus graves.

2. AXES ET ACTIONS DE LA MANDATURE 2020/2024

Jordan SIMON, nous dresse avec explications les grands axes de la mandature 2020/2024 attendu concernant le comité d'éthique.

a. OBSERVER, RECENSER ET INTERPELLER LES MAUVAIS COMPORTEMENTS

Le conseil décide :

- De prévenir et lutter contre les incivilités sur les terrains et en dehors des terrains (dont réseaux sociaux) en ayant une surveillance et une gestion individuelle des cas notamment avec une réunion d'audition.
- D'interpeller les mauvais comportements des licenciés (joueurs, éducateurs, arbitres, dirigeants) avec des visites de clubs ou avec l'observation des matchs. Des désignations seront effectuées sur des matchs pour en assurer l'observation et faire connaître le rôle du conseil d'éthique aux clubs. À la suite de l'observation, réalisation d'un mini rapport par mail (Google Forms) avec un modèle concocté par Serge LEBRUN. Cette action sera lancée dès fin mars 2022.

b. ACCOMPAGNER ET CONSEILLER LES CLUBS ET ACTEURS

Le conseil décide :

- D'être un espace de réparation, de concertation et médiation, lors des situations conflictuelles, entre les acteurs du football (conflits, personnes, clubs, district) et d'accompagner individuellement les clubs recensés dans l'observatoire des comportements en intervenant auprès des acteurs et en rencontrant les clubs demandeurs.
- D'intervenir lors de la réunion de chaque saison.
- De mettre en place des formations de dirigeants, entraîneurs éducateurs et officiels sur la gestion des conflits seront fixé à l'automne 2022.

c. VALORISER LES BONNES ACTIONS ET BONS COMPORTEMENTS

Le conseil décide :

- D'organiser un challenge Fair Play pour valoriser les clubs en ayant une poursuite de l'action dans plus de catégorie. Jacques Meilley en assurera le suivi. Ne pas hésiter à faire un roulement sur les catégories pour ne pas en désavantager. Il sera nécessaire de trouver des moyens humains pour la gestion (services civiques, apprentis). Il est décidé de créer des panneaux valorisant les clubs lauréats.
- Participer au jury du challenge PEF. Maintien du jury (conseil d'éthique) en mai.
- Déployer le dispositif « carton vert » en collaboration avec les officiels (arbitres et délégués) et éducateurs en le lançant en championnat U13, U14, U16 et U18.

d. COMMUNIQUER VIA DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION

Le conseil décide :

- Décide de maintenir et renforcer la communication relative à la Charte Éthique du Football Haut-Marnais (lors des formations et aux différents acteurs). Relance en 2022-2023 du format dématérialisé pour la signature au 1^{er} juillet ; papier par mail aux clubs après signature et à la mi-saison lancement d'une auto-évaluation des clubs par les clubs.
- De renforcer les outils de communication de la charte éthique : une affiche modernisée sur la forme, avec moins de texte, plus d'images et de symboles. Il est envisagé de créer un panneau « club engagé dans la charte éthique du foot 52 » pour tous les clubs engagés (panneau à afficher).
- Mettre en place des actions citoyennes des clubs, en lien avec PEF et le CTD-DAP.
- Promouvoir les bons comportements sur les réseaux avec des vidéos éthique (diffusion mensuelle).

3. QUESTIONS DIVERSES

Kévin BERNARD :

S'interroge sur le point de vue de l'éthique sportive des matchs remis tardivement par arrêté municipal.

Eddy CANTONNET :

Met à la connaissance du comité, un geste de Fair play d'un joueur de l'équipe de Prauthoy lors d'une rencontre de R3. L'ensemble du comité d'éthique félicite ce joueur pour son état d'esprit et son fair play ce jour-là.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance.

Le Secrétaire de séance,
Eddy CANTONNET

Le Président,
Gilles SIMON